Éducation MANITOBA

Volume 9
Numéro 1
Octobre 2010

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Ministère de l'Éducation du Manitoba

La réussite scolaire des élèves des collectivités à faible statut socio-économique

Message de la ministre

Le succès de la province du Manitoba est lié au succès de tous ses apprenants. Les élèves qui ont terminé leurs études secondaires sont plus susceptibles de participer aux affaires civiques, de mieux réussir dans la vie et de contribuer de façon positive à leur collectivité. Puisque les élèves qui proviennent de milieux à faible statut socio-économique affichent souvent un taux d'obtention de diplôme inférieur, l'amélioration de leur taux de réussite scolaire continue d'être une priorité.

Éducation Manitoba accorde une aide financière appréciable aux écoles des collectivités à faible revenu par l'entremise de programmes qui favorisent le succès des élèves de ces collectivités. À titre d'exemple, la Subvention pour les services aux élèves, introduit en 2006-2007, fait partie du Programme de financement des écoles et regroupe les anciennes subventions par catégorie d'Aide pour besoins spéciaux de niveau I, d'Élèves à risque, et d'Intervention précoce en matière de comportement (IPMC). Le calcul de la subvention comprend le pourcentage de familles à faible revenu ayant des enfants d'âge scolaire dans l'aire de recrutement de l'école ainsi que le taux de transfert scolaire. Le résultat est qu'un financement additionnel viendra aider les écoles dans les collectivités à faible revenu. De telles initiatives s'inscrivent à la fois dans la vision d'Éducation Manitoba (voir <www.edu.gov.mb.ca/ed/mandat.html>) et la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté « Tout le monde à bord ».

Les premières années d'apprentissage sont la base d'un apprentissage futur. Pour que les enfants du Manitoba aient le meilleur début possible, Éducation Manitoba participe à diverses initiatives destinées à la jeune enfance, p. ex., l'Initiative de développement du jeune enfant (IDJE), qu'il appuie par un financement annuel aux divisions scolaires.

D'autres initiatives comprennent le Programme d'entraînement parental positif, élaboré en collaboration avec Enfants en santé Manitoba, qui vise à aider les élèves à démarrer leurs études avec succès ainsi qu'un programme de mentorat et d'apprentissage professionnel offert par la Division scolaire de Winnipeg. Dans le cadre de ce dernier programme, le personnel enseignant et les administrateurs reçoivent de l'aide d'autres enseignants pour qui l'enseignement dans des milieux à faible statut socio-économique est une priorité. Le Ministère a aussi agi de concert avec l'Université du Manitoba dans la mise en place d'un nouveau cours d'été qui porte précisément sur ce sujet. Cette année, le cours a été offert par la Faculté d'éducation.

Les recherches ont prouvé que les élèves ont plus de succès lorsque les parents et les membres de la collectivité sont engagés dans l'éducation des élèves. L'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités du Ministère encourage et valorise la participation des parents et des membres de la collectivité et offre des mesures de soutien et des solutions destinées à répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

Au cours des années primaires et intermédiaires, l'apprentissage complémentaire (p. ex., les programmes après les heures de classe, les camps d'été, les programmes de devoirs) sert de soutien essentiel aux collectivités à faible revenu. Éducation Manitoba collabore avec divers partenaires dans l'offre de soutiens au maintien des acquis sous forme de camps d'été. Des exemples de ces partenariats incluent le programme *Into the Wild* du Collège universitaire du Nord et le programme d'été de l'enrichissement des apprentissages des chercheurs scolaires et communautaires du Conseil de planification social.

La transition des années intermédiaires aux années secondaires peut s'avérer difficile pour bon nombre d'élèves. Éducation Manitoba a récemment collaboré avec trois divisions scolaires de collectivités à faible revenu dans l'élaboration d'une nouvelle initiative de réussite scolaire chez les élèves. Cette initiative vise à fournir des ressources financières et humaines supplémentaires aux écoles dans le but d'aider les élèves à faire la transition au secondaire et à obtenir des crédits de cours secondaires.

En offrant un financement, des soutiens au niveau de la division et de l'école, et un apprentissage professionnel qui suppose un lien entre la pauvreté et la réussite scolaire, Éducation Manitoba voit à ce que les écoles, les divisions scolaires et le personnel enseignant des collectivités à faible revenu soient plus à même de répondre aux besoins de tous les élèves.

Nancy Allan
Ministre de l'Éducation

À l'intérieur

Mise au point sur l'Éducation au développement durable	2
Une première place!	2
La construction d'écoles écolo	3
Des excuses à la réconciliation	4
L'engagement des élèves des années intermédiaires dans le processus d'apprentissage	5
La mise en œuvre du modèle d'apprentissage Kenanow	6
Semaine manitobaine de la carrière	7
L'influence des parents sur ce que voudra faire leur enfant après le secondaire	8

Mise au point sur l'Éducation au développement durable

Par Carolee Buckler and Anne MacDiarmid

Paliers national et international

En 2008, le Manitoba a été nommé province responsable devant le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) du dossier de l'Éducation au développement durable (EDD) et a été chargé de coordonner les activités qui viendront appuyer et étoffer la mise en œuvre de l'EDD dans le cadre des programmes de la maternelle à la 12e année de l'ensemble des provinces et des territoires. Ce mandat comprend la direction de l'élaboration d'un Cadre pancanadien de collaboration et d'action pour l'EDD au sein du CMEC. Sur le plan international des activités du CMEC, M. Gerald Farthing, sous-ministre de l'Éducation du Manitoba, siège au comité directeur de l'EDD de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (la CEE de l'ONU), et M. Len Rivard, du Collège universitaire de Saint-Boniface, participe au groupe d'experts des compétences liées à l'EDD de la CEE de l'ONU.

L'ONU a déclaré la période allant de 2005 à 2014 la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable. En mars 2009, les ministres de l'Éducation de partout dans le monde se sont réunis à Bonn, en Allemagne, pour discuter de l'importance de l'EDD et des moyens d'en faire la promotion. Un des résultats clés issus de cette réunion a été la Déclaration de Bonn, un protocole d'accord établi entre plus de 600 délégués participant à la conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les bénéficiaires des subventions pour l'EDD

Éducation Manitoba et Hydro Manitoba ont accordé des subventions pour l'EDD, chacune d'une valeur maximale de 2 000 $, à 17 écoles pour l'année scolaire 2010-2011. Les demandes qui ont été retenues servent d'excellents exemples du dévouement et de l'imagination des éducateurs manitobains et de leurs élèves dans le domaine de l'EDD. Vous pouvez consulter la liste des bénéficiaires en visitant le site Web de l'EDD, à <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>.

Ressources Web

Le personnel d'Éducation Manitoba a ajouté un lien au site Web de l'EDD qui mène à la trousse de formation de *YouthXChange* sur la consommation durable. Adaptée à la jeunesse, la trousse est conçue pour aider le personnel enseignant à sensibiliser davantage les jeunes aux mérites de l'adoption d'habitudes de consommation plus durables. La trousse de formation a été créée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web suivant : <www.youthxchange.net/fr/main/home.asp>.

Bulletin de l'EDD

Le dernier Bulletin de l'EDD, qui est affiché sur le site Web de l'EDD, porte sur l'apprentissage pour un avenir durable.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives en matière d'EDD au Manitoba, veuillez communiquer avec :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique, Sciences humaines
Téléphone : 204 945-6934
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

Danièle Dubois-Jacques
Conseillère pédagogique, Sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Une première place!

De gauche à droite, Marilyn Brick, députée; l'honorable Nancy Allan, ministre de l'Éducation; Matt Wiebe, député; Rob Altemeyer, député.

Nancy Allan, ministre de l'Éducation et son équipe sont gagnants du concours *Battle of the Media Stars* (avril 2010)

Dans le concours appelé *Battle of the Media Stars*, des équipes composées de quatre membres s'affrontent dans une course qui met à l'épreuve une habileté technique. Cette année, le défi constituait la construction d'une table de pique-nique grandeur enfant. Les recettes de l'événement ont été versées à l'organisme qui fait la promotion du droit au jeu (*Right to Play*) et qui se voue à la création d'un monde plus sain et sécuritaire en améliorant la vie des enfants des régions les plus défavorisées du monde au moyen du pouvoir du sport et du jeu.

La construction d'écoles écolo

Par Carolee Buckler

Aux termes de la Politique de bâtiments écologiques du gouvernement du Manitoba, tous les nouveaux édifices financés par la province devront se conformer aux exigences minimales LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) du niveau argent. Cela inclut toute nouvelle école ayant une superficie de plus de 600 mètres carrés (ou 6458 pieds carrés).

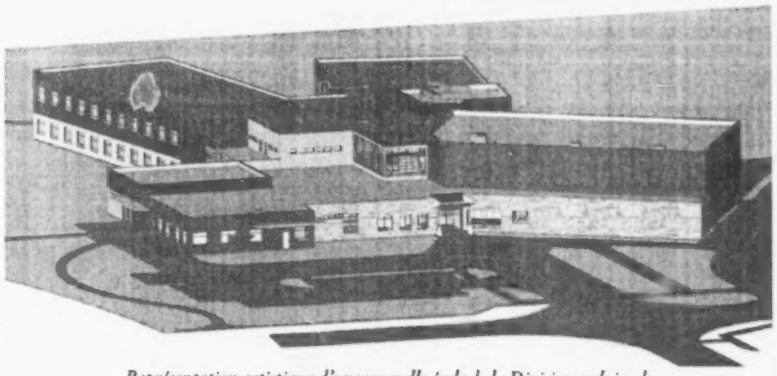

Représentation artistique d'une nouvelle école de la Division scolaire de Hanover dont l'ouverture est prévue pour 2012.

LEED est un système de normes de bâtiments écoénergétiques reconnu à l'échelle internationale qui, grâce à l'accréditation assurée par un tiers parti, permet d'affirmer qu'un édifice a été conçu et construit en adoptant des stratégies qui visent l'amélioration du rendement écoénergétique, y compris la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO_2), la sensibilisation à leurs effets, l'amélioration de la qualité environnementale intérieure et de l'intendance des ressources.

L'école communautaire Aurèle-Lemoine de la Division scolaire franco-manitobaine est un nouvel édifice écoénergétique et durable situé à Saint-Laurent, au Manitoba, qui dessert une centaine d'élèves de la maternelle à la 12e année. L'accréditation LEED, attribuée par le Conseil du bâtiment durable du Canada, est le résultat des efforts faits pour concevoir une école dont la consommation d'énergie serait réduite de 38 % et la consommation d'eau, de 40 %, comparativement à une école conventionnelle. De plus, l'école communautaire Aurèle-Lemoine a l'avantage d'offrir une qualité d'air supérieure et un éclairage naturel. Cet environnement intérieur contribue à la productivité, au confort et au sentiment de bien-être des élèves, des enseignants et des membres de la collectivité qui se servent de l'école.

La Division scolaire de Hanover construit actuellement une école des années intermédiaires à Steinbach qui vise une accréditation LEED du niveau or. L'achèvement de la construction est prévu pour l'automne 2012 et la conception de la nouvelle école fait valoir les éléments qui en font un édifice vert. De cette façon, l'édifice même pourra servir d'outil d'apprentissage. Par exemple, de nombreuses parties de la structure et de l'infrastructure seront visibles et étiquetées de sorte que les élèves pourront mieux comprendre les diverses techniques qui ont été intégrées dans la conception de l'édifice et qui contribuent au rendement énergétique.

Il n'y a aucune caractéristique écoénergétique qui, à elle seule, mériterait une accréditation LEED. C'est plutôt la conception globale et interdépendante qui donne à cette école son rendement énergétique. Tous les éléments fonctionnent ensemble pour obtenir le meilleur rendement. L'édifice sera orienté de manière à optimiser sa capacité d'utiliser l'énergie solaire. Il sera construit de matériaux durables et à effet nocif réduit sur l'environnement. Le système d'éclairage, les planchers chauffants, les chaudières à condensation et les appareils CO_2 seront d'un rendement supérieur. En installant des toilettes à double chasse, des urinoirs sans eau, des pommes de douche et des robinets à débit réduit et à fermeture automatique, on prévoit une réduction de 40 % de l'utilisation de l'eau dans l'école. En intégrant l'école à la collectivité et en fournissant une remise pour vélos, des douches et des sentiers paysagers, on encouragera les enseignants et les élèves à marcher ou à trouver des moyens de transport écologiques pour se rendre à l'école. Une fois que l'école sera occupée, son niveau de consommation d'énergie et d'eau sera constamment surveillé pour assurer l'optimisation de son rendement.

Au fur et à mesure que les divisions scolaires construisent des écoles vertes au Manitoba, nous profitons non seulement d'une énorme réduction de gaz à effet de serre, mais offrons aussi aux élèves du Manitoba un exemple concret des pratiques de construction durable.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Carolee Buckler
Coordonnatrice du développement durable
Téléphone : 204 945-1924
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 1924
Courriel : carolee.buckler@gov.mb.ca

Des excuses à la réconciliation

Par Greg Pruden

Pendant plus de cent ans, le gouvernement canadien, en partenariat avec diverses églises, a administré à l'échelle du pays un système d'écoles résidentielles mis sur pied pour assimiler les élèves autochtones.

Plus de 150 000 élèves métis, inuits et des Premières nations ont été séparés de leur famille, obligés de rejeter leurs traditions et d'oublier leurs langues. Les mauvais traitements étaient généralisés et de nombreux élèves sont décédés, souvent à la suite de complications de maladies telles que la tuberculose. Aujourd'hui, l'héritage laissé par les écoles, y compris la perte culturelle, la dépression et l'éclatement de la famille, touche un grand nombre de survivants, leur famille et leur collectivité.

Source : Saskatchewan Archives Board, R-A9223-1 et R-A8223-2.

Thomas Moore, avant et après son entrée au pensionnat en 1874.

Le 11 juin 2008, Stephen Harper, premier ministre du Canada, au nom du gouvernement canadien, a présenté des excuses aux peuples autochtones canadiens « pour le rôle joué par le Canada dans les pensionnats pour Indiens ». En réponse à ces excuses, Éducation Manitoba a élaboré des ressources pédagogiques d'appui aux programmes d'études de sciences humaines de la 9e et de la 11e années. Ces ressources visent à poursuivre le processus de guérison et de réconciliation au moyen d'une meilleure sensibilisation et d'une meilleure connaissance de l'époque des pensionnats et des effets qui se font toujours sentir.

Le document ressource intitulé *Des excuses à la réconciliation* comprend un DVD qui présente, en abrégé, l'histoire des écoles résidentielles au Manitoba et des interviews avec les survivants de ces écoles et les membres de leur famille. Des extraits vidéo des excuses présentées par le premier ministre Harper et les réponses des leaders autochtones sont également inclus. Le DVD et le guide de l'enseignant qui l'accompagne offrent des éléments de soutien culturels appropriés à l'intention des enseignants titulaires de classe et des élèves. D'autres éléments de soutien comprennent une bibliographie en ligne et un bureau d'orateurs à l'intention des survivants des écoles résidentielles qui offrent des suggestions de la part des survivants et des aînés. (Ces derniers pourraient, selon leur disponibilité, adresser la parole aux élèves et aux enseignants sur l'expérience des pensionnats.)

Au cours de cette année scolaire, une version provisoire du guide de l'enseignant sera affichée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/index.html>. Des copies du DVD seront envoyées aux divisions scolaires du Manitoba. Le document ressource sera mis à l'essai dans certaines écoles lors de l'année scolaire 2010-2011 et des ateliers seront offerts pour appuyer son implantation. La mise en œuvre du document ressource aura lieu en septembre 2011 à l'échelle du système scolaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Greg Pruden
Conseiller pédagogique de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204 945-6699
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6699
Courriel : greg.pruden@gov.mb.ca
Betty-Ann McIvor
Conseillère pédagogique provinciale
Direction générale de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204 945-0014
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 0014
Courriel : betty-ann.mcivor@gov.mb.ca

Mise à jour sur les programmes d'études

Plusieurs projets en cours durant l'année scolaire 2010-2011 visent à créer, à réviser et à mettre en œuvre de nouveaux programmes d'études pour les écoles françaises et d'immersion française, de la maternelle à la 12e année.

La Direction du développement et de l'implantation des programmes offrira des ateliers pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études et l'apprentissage professionnel connexe. Les renseignements sur ces ateliers seront affichés dans le système d'inscription aux ateliers à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/ateliers/>.

Pour une liste des programmes d'études et pour connaître les numéros d'article, afin de pouvoir passer une commande au Centre des manuels scolaires du Manitoba, consultez le site Web : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/liste.html>.

Calendrier de mise en œuvre

Programme d'études	Volontaire	Dans toute la province
Cours obligatoires		
Éducation artistique : M–8	2008–2011	2011–2012
Mathématiques : 10		2010–2011
Mathématiques : 11	2009–2011	2011–2012
Mathématiques : 12	2010–2012	2012–2013
Sciences humaines : 11	2009–2011	2011–2012
Cours facultatifs		
Langue, apprentissage scolaire et littératie (LAL) : 9	2011–2012	2012–2013
Développement de carrière : 11		2010–2011
Anglais langue additionnelle : M-12 English as an Additional Language : K-12	2006–2010	2010–2011
Arts industriels au secondaire	2010–2011	2011–2012
Citoyenneté mondiale et durabilité : 12	2011–2013	2013–2014

L'engagement des élèves des années intermédiaires dans le processus d'apprentissage

Par Val Noseworthy

L'engagement scolaire des élèves : on le définit, on le recherche, on s'y attend, on l'évalue et on l'apprécie, mais qu'est-ce que l'on peut faire pour l'améliorer? Récemment, Éducation Manitoba a publié le document ressource intitulé *L'engagement des élèves du niveau intermédiaire dans leur apprentissage : transformer l'éducation au niveau intermédiaire au Manitoba* pour aider les éducateurs à optimiser l'engagement des jeunes adolescents dans leur apprentissage.

Les années intermédiaires constituent une période particulièrement importante pour assurer l'engagement des élèves envers leur apprentissage et leur vie scolaire. Les jeunes adolescents qui font preuve d'engagement au cours des années intermédiaires sont plus aptes à rester à l'école et à terminer la 12e année sans interruption. De plus, les élèves qui s'engagent envers leur apprentissage au stade de l'adolescence sont plus susceptibles de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire et tout au long de leur vie.

Les auteurs de *L'engagement des élèves du niveau intermédiaire dans leur apprentissage* reconnaissent que les éducateurs qui comprennent et qui appuient les besoins cognitifs, physiques, émotionnels, spirituels, sociaux et moraux des jeunes adolescents sont mieux préparés à fournir un enseignement et un apprentissage qui offrent des expériences menant à l'engagement des apprenants des années intermédiaires. En revanche, les adolescents dont les besoins sont comblés sont mieux préparés à relever les défis posés par la puberté, la vie et l'apprentissage.

Ce document ressource décrit cinq principales mesures que les éducateurs peuvent mettre en œuvre pour améliorer l'engagement des jeunes adolescents envers l'apprentissage. Les éducateurs peuvent :

- acquérir une connaissance plus approfondie des jeunes adolescents;
- offrir des situations d'enseignement et d'apprentissage mieux adaptées;
- favoriser des relations d'apprentissage plus solides chez les élèves, les pairs et les éducateurs;
- accroître les occasions offertes aux élèves de faire entendre leur voix et leurs choix;
- faire participer avec plus de détermination les parents et les membres de la communauté dans l'éducation des jeunes adolescents.

Pour bon nombre d'éducateurs modèles, ces principales mesures clés font déjà partie intégrante de la vie scolaire et de l'apprentissage en salle de classe. Pour d'autres, elles fournissent des suggestions sur les moyens d'améliorer l'apprentissage et l'engagement dans la salle de classe et l'école.

Des éducateurs des années intermédiaires ont élaboré et passé en revue le document *L'engagement des élèves du niveau intermédiaire dans leur apprentissage*. L'ouvrage comprend les commentaires des parents d'élèves des années intermédiaires et des élèves mêmes. La voix de ces élèves se fait entendre dans tout le document ressource et nous rappelle leurs connaissances, leur sagesse et leur émerveillement. À titre d'éducateurs, nous pouvons en apprendre beaucoup et tirer un grand profit de ces élèves comme nous l'indiquent les citations d'élèves suivantes par rapport à chacune des mesures clés principales :

« Les adolescents traversent des changements majeurs et ont souvent des sautes d'humeur. Parfois, on est content, d'autres fois on est triste. Les gens doivent apprendre à tolérer les adolescents d'humeur changeante et à leur donner de l'espace, car nos changements d'humeur ont des effets sur notre comportement avec les gens. » (traduction libre)

« J'aime quand un enseignant nous demande de nous lever et de bouger en classe. Nous nous levons, nous nous étirons. Ensuite, j'ai une meilleure concentration. Le fait de bouger m'aide, parce que ça active mon cerveau. » (traduction libre)

« Une bonne relation enseignant-élève existe lorsque l'élève peut faire confiance à l'enseignant et qu'il s'adresse à lui ou à elle pour obtenir un conseil en sachant que l'enseignant accorde de l'importance à ce que lui dit son élève. » (traduction libre)

« Si nous n'avions pas à faire de choix dans notre apprentissage, je ne pense pas que nous pourrions nous épanouir... nous ne serions pas prêts pour la vraie vie. Dans la vraie vie, il faut toujours faire des choix. » (traduction libre)

« En aidant les autres, j'ai appris que l'école ne développe pas seulement nos capacités intellectuelles, mais nous apprend aussi à devenir des membres actifs de notre communauté; elle nous apprend à aider les gens. » (traduction libre)

Le fait de réfléchir sur les propos de nos élèves des années intermédiaires nous rassure de la valeur investie dans leur engagement scolaire et nous encourage à voir le potentiel de ces jeunes adolescents à titre de partenaires dans l'apprentissage.

John Dewey a dû également reconnaître ce potentiel lorsqu'il a écrit: *« Tout enseignement réel résultera, s'il réussit à atteindre son objectif, en une personne qui sait comment parvenir à des conditions meilleures que celles qui existaient avant son intervention. » (traduction libre)* Un investissement fait aujourd'hui dans l'engagement et dans l'apprentissage des jeunes adolescents manitobains donnera des résultats favorables pour nous tous à l'avenir.

Pour consulter le document ressource, visitez le site Web suivant : <www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/engagement_ni/index.html>. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour prendre les dispositions nécessaires pour profiter d'une occasion d'apprentissage professionnel dans votre école des années intermédiaires, veuillez communiquer avec :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique, Sciences humaines
Téléphone : 204 945-6934
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

MERN
Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba
www.mern.ca
Faire un lien entre la recherche, la politique et la pratique en éducation

Profil d'une recherche

La mise en œuvre du modèle d'apprentissage Kenanow

Par WahWahbigiinoojii/David B. Anderson

Chargé de cours à la Faculté d'éducation Kenanow, Collège universitaire du Nord et du Programme d'études supérieures Aanda Wiinjigewin, Seven Generations Education Institute

Aanii, Tansi, Boozhoo. WahWahbigiinoojii indizhnikahz. Mukwa indodem. Déné/Anishinaabe. Indow. Niizhoh Mide Inini.

Dans mon travail à titre d'enseignant et de conseiller au sein de diverses collectivités, j'ai écouté les propos de nombreux aînés et j'ai appris les expressions du savoir des Anishinaabes à travers le pays. Ce savoir comprend les enseignements des sept grands-pères qui nous éclairent sur les valeurs et les idéaux qu'il faut pour vivre ensemble. Ces enseignements ont été adoptés par le Collège universitaire du Nord (CUN) et intégrés à son énoncé de valeurs aussi bien qu'à tous ses programmes d'apprentissage.

Dans mon poste actuel à la Faculté d'éducation Kenanow du CUN, à The Pas, nous avons mis en œuvre le modèle d'apprentissage Kenanow, une approche pédagogique traditionnelle et autochtone axée sur les principes que les sept grands-pères nous ont appris. Le mot kenanow, qui nous vient de la langue crie, signifie « tous ceux d'entre nous qui sommes présents ». Le modèle Kenanow est fondé sur le système de parenté qui est constitué de « tous ceux d'entre nous qui sommes présents » et de toute chose qui, ensemble, fonctionnent comme une entité au sein d'un système organique. Le modèle sert à renseigner sur les questions d'identité, d'appartenance, d'histoire communautaire, de rôles et de responsabilités des familles et des collectivités, et du processus de transmission de ces connaissances aux générations futures.

Le programme de pédagogie Kenanow a été mis sur pied pour que les diplômés aient une excellente maîtrise des enseignements des sept grands-pères, des fondements de la pédagogie des Anishinaabes et des méthodes d'enseignement qui font intervenir tous les élèves. Les diplômés connaîtront leur rôle d'enseignant dans l'élaboration de divers programmes et de modes de prestation aux écoles du Nord, dans l'apport d'un sens d'engagement, de passion et de Mino Bimaadiziwin renouvelés qu'ils sauront transmettre à leurs élèves. Cela donne une base solide aux futurs enseignants du Nord et les prépare à devenir pleinement qualifiés pour enseigner au Manitoba.

Kenanow est la première faculté d'éducation à avoir fait appel au conseil des aînés au CUN pour profiter de la direction et de la sagesse du conseil dans sa conception, sa planification et son fonctionnement. Le conseil des aînés a adopté le modèle d'apprentissage Kenanow pour servir de cadre à son programme de formation des enseignants de manière à créer une nouvelle base qui tient compte du passé, du présent et de l'avenir dans l'éducation des élèves autochtones et du Nord. Cette décision a été prise en fonction de l'interprétation de notre responsabilité de transmettre les connaissances traditionnelles aux générations futures sous forme de recherche pédagogique autochtone, et d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études.

En 1972, un groupe d'aînés a rédigé un exposé de principe intitulé *La maîtrise indienne de l'éducation indienne* qui affirme ce qui suit : « Un enfant qui n'apprend pas les forces qui ont façonné son identité : l'histoire de son peuple, ses valeurs, ses traditions et sa langue, n'apprendra pas à se connaître véritablement en tant qu'individu ni à connaître son potentiel en tant qu'être humain. » Il s'agit d'une vision d'un système d'éducation qui a ses origines dans les leçons tirées de notre vécu sur la Terre, qui fait intervenir les élèves dans des expériences pédagogiques pertinentes et qui leur permet de communiquer leur apprentissage dans leur propre langue et dans une langue seconde. Le modèle d'apprentissage Kenanow est un exemple de cette vision mise en pratique—une vision qui n'a pas encore été complètement réalisée, mais qui, de toute évidence, est très réussie là où elle a été mise en œuvre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme Kenanow menant au baccalauréat en éducation, sur les cours et sur les possibilités, veuillez communiquer avec :
Angela Ballantyne-Sinclair
Adjointe administrative de la Faculté d'éducation Kenanow
Téléphone : 204 627-8805 (The Pas)
Sans frais : 1 866 627-8500, poste 8805
Site Web : www.ucn.ca

Profil WahWahbigiinoojii / David B. Anderson

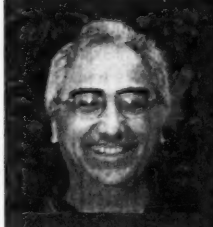

En suivant le parcours d'un homme autochtone, j'ai fait mon chemin et je me suis rendu à la suerie Midewewin des trois feux. Là, je me suis immergé dans le Midewewen, des connaissances traditionnelles qui ont été transmises par plusieurs groupes autochtones en Amérique du Nord. Les praticiens Mide sont classés par « niveau » et j'ai récemment commencé mes études au deuxième niveau Mide.

J'ai travaillé à l'élaboration de programmes d'études axés sur les enseignements des Anishinaabes, et j'ai mené des projets de recherche et écrit sur les effets des écoles et du travail des enseignants qui tentent d'inclure des perspectives autochtones dans leur enseignement. J'ai également collaboré avec des collectivités d'Anishinaabes pour élaborer un nouveau système d'éducation contrôlé et conçu par les Anishinaabes.

Je continue à apprendre des aînés qui me font part de leurs préoccupations relatives à leurs enfants et à leurs petits-enfants. J'apprends des enseignants avec qui je travaille en témoignant de l'engagement dans leur apprentissage et des moyens qu'ils emploient dans leur enseignement et dans leur salle de classe pour effectuer des changements considérables. Mes écrits actuels incluent la communication de la vision de l'éducation que l'on trouve dans les enseignements autochtones, c'est-à-dire une éducation qui respecte les enfants et qui les prépare à vivre Mino Bimaadiziwin, une bonne vie.

(Suite de la page 8)

L'influence des parents...

Le sentiment d'efficacité personnelle et l'autodétermination

Le style de parentage démocratique et les pratiques parentales qui encouragent des comportements orientés vers le succès, telles que l'autonomie et la confiance en soi, contribuent au **sentiment d'efficacité personnelle** qu'éprouve l'enfant à faire des choix et à poser des gestes positifs à l'égard de son propre avenir. Le jeune qui explore, qui découvre ses intérêts, ses forces et des possibilités se fixera des buts, c'est-à-dire qu'il déterminera son avenir en adoptant un comportement dit autodéterminé, et sera motivé intrinsèquement à poursuivre son cheminement.

Quelles sont les implications pour les intervenants?

Le personnel scolaire doit rappeler aux parents l'importance de leur influence sur les croyances, les valeurs et les buts de leur enfant à l'égard des questions relatives à leur avenir, et cela dès la jeune enfance.

Il faut également conscientiser les parents au sujet de l'importance de développer une relation équilibrée avec leur enfant, une relation caractérisée par la chaleur humaine, le soutien, l'encouragement à l'autonomie et les attentes élevées. Une telle relation est importante non seulement pour le cheminement futur de l'enfant mais aussi pour son mieux-être général.

L'école et le foyer sont les alliés les plus importants de l'élève. Une étroite collaboration entre ces partenaires peut mettre tout enfant sur la voie du succès.

Références:

Deslandes, R. (1996). *Collaboration entre l'école et les familles : influence du style parental et de la participation parentale sur la réussite scolaire au secondaire.* Thèse de doctorat. Université Laval, Québec : Psychopédagogie.

Farmer, H. (1985). Model of Career Achievement Motivation for Women and Men. *Journal of Counseling Psychology, 32*(3), 363-390.

Otto, L. B. et Call, V. R. A. (1985). Parental Influence on Young People's Career Development. *Journal of Career Development, 12*(1), 65-69.

Schulenberg, J., Vondracek, F. et Crouter, A. (1984). The Influence of the Family on Vocational Development. *Journal of Marriage and Family, 46*(1), 129-143.

Turner, S.L., Steward, J.C., et Lapan, R.T. (2004). Family Factors Associated with Sixth Grade Adolescents' Math and Science Career Interests. *The Career Development Quarterly*, 53, 41-52.

Whiston, S. et Keller, B. (2005). *Family Influences on Career Development: A North American Perspective.* Communication présentée à l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle. Lisbonne (Portugal).

Semaine manitobaine de la carrière

Du 1 au 7 novembre

Un événement qui met en relief la Stratégie en développement de carrière du Manitoba

Visitez le site <www.manitoba.ca/developpementdecarriere> et cliquez sur le bouton Semaine de la carrière et Calendrier des événements!

Choisissez de la liste, des activités qui auront lieu dans les écoles, les centres d'emploi, les industries et les services gouvernementaux – mettant les occasions d'apprentissage et de travail au Manitoba en valeur, et fournissant des outils et des services aux Manitobains de tout âge pour leur permettre de « réaliser leurs rêves ».

Tout nouveau, tout beau!

Ressources « d'étendue et de profondeur » approuvées par le PONC pour appuyer les résultats d'apprentissage en mathématiques 10e année

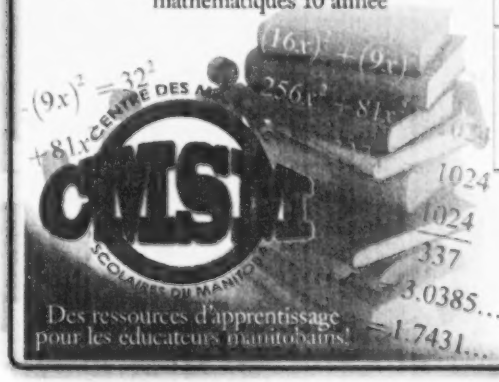

Introduction aux mathématiques appliquées et pré-calcul (20S)

Mathématiques 10 : fondements et pré-calcul
de la maison d'édition Chenelière,
traduction de *Foundations and Pre-calculus Mathematics 10* des éditions Pearson

Édition de l'élève (imprimée) : nº de catalogue 96195 du CMSM
Ressource de l'enseignant : nº de catalogue 96196 du CMSM

Mathématiques au quotidien (20S)

Les mathématiques au travail 10 des Éditions des Plaines,
traduction de *MathWorks 10* des éditions Pacific Educational Press (UBC)

Édition de l'élève (imprimée) : nº de catalogue 96186 du CMSM
Ressource de l'enseignant : nº de catalogue 96187 du CMSM

Centre des manuels scolaires du Manitoba

1 866 771-6822

Téléc : **204 483-5041**

www.mtbb.mb.ca

L'influence des parents sur ce que voudra faire leur enfant après le secondaire

Par Gilbert Michaud

L'élève élabore ses plans d'avenir grâce à ses expériences quotidiennes. Le succès qu'il éprouvera dépend de bien des facteurs.

Selon Farmer (1985), une interaction complexe de trois groupes de facteurs influence la motivation qu'aurait un individu de s'engager à atteindre ses buts postsecondaires (études, formation professionnelle et choix de profession) :

- les antécédents personnels (p. ex., le sexe, la race, le statut socio-économique, etc.);
- les facteurs personnels (les aptitudes, la personnalité, les valeurs intrinsèques et les intérêts);
- les variables environnementales (l'encouragement de la part d'autrui [p. ex., de ses parents, des enseignants], les modèles de rôle).

De tous ces éléments, ce sont les parents qui ont la plus grande influence sur les décisions prises par l'enfant par rapport à ce qu'il voudra faire après le secondaire. Puisque l'école aide les élèves à préparer leur avenir, elle a raison de s'intéresser au rôle que les parents jouent dans cette préparation.

La structure familiale et le processus de vie familiale

Otto et Call (1985) soulignent de nombreux mécanismes socio-psychologiques par lesquels les parents influencent les aspirations et le niveau de réussite de leur enfant. Schulenberg, Vondracek et Crouter (1984), et Whiston et Keller (2005) organisent ces mécanismes ou facteurs en deux groupes :

- les facteurs se rapportant à la structure familiale, c'est-à-dire les caractéristiques relativement stables de la famille;
- les facteurs se rapportant au processus de vie familiale, soit les opérations constituant la manière dont la famille évolue et interagit.

La structure familiale

Les caractéristiques d'une famille peuvent se résumer en quatre grandes catégories ou champs d'influence (Whiston et Keller, 2005) : le portrait démographique (le niveau socio-économique, l'ethnie, etc.), les réalisations professionnelles des parents, le niveau de scolarité des parents, et la taille et la composition de la famille. Les études sur les facteurs structurels de la famille servent à jeter une lumière sur la façon dont les parents influencent les choix que leur enfant se propose de faire relatif à ses plans après le secondaire. Cependant, la recherche sur l'impact de la structure familiale est peu déterminante. Elle explique tout au plus une partie de la variance dans les mesures; autrement, comment expliquer le succès exceptionnel de certains jeunes, pauvres et issus de familles brisées?

Le processus de vie familiale

Le processus de vie familiale est la manière dont la famille évolue et interagit. Il comprend les approches parentales, la relation parent-enfant et les aspirations des parents pour leur enfant. Il est abordé sous deux angles – le **style de parentage** et les **pratiques parentales**. Selon Deslandes (1996), ces deux regroupements sont des variables qui, plus que les facteurs de la structure familiale, expliquent le succès.

Les trois styles de parentage (autoritaire, permissif et démocratique) diffèrent sur le plan des valeurs et des comportements des parents et ont des répercussions sur le développement des compétences cognitives et sociales des jeunes. On voit se développer l'autonomie et la confiance en soi chez l'enfant issu d'un foyer où les parents ont adopté un style de parentage démocratique.

D'autres recherches ont été axées sur les pratiques parentales, dont quatre en particulier :

- l'intérêt que le parent démontre pour les questions qui sont importantes pour son enfant;
- les attentes élevées des parents par rapport aux études et au travail de l'enfant;
- l'encouragement à l'autonomie;
- la fierté des parents pour leur enfant.

Whiston et Keller (2005) soutiennent que ces quatre pratiques parentales ont un impact important sur les aspirations futures et le succès de l'enfant.

(...Suite à la page 7)

Éducation MANITOBA

ISSN 0704-2671

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélonai Brisdon
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Téléc. : 204 945-1625
Courriel : melonai.brisdon@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba